

Thème de l'année 2015-2016

Vivre ensemble

Pourquoi insister sur le thème du « vivre ensemble » pendant une année scolaire ? Est-il possible de vivre autrement ? A-t-on un autre choix ? Certainement non. Pour les humains que nous sommes nous ne pouvons envisager notre vie qu'ensemble. En famille, à l'école, en société c'est toujours avec les autres que nous découvrons la vie et que nous la vivons avec ses joies et ses peines.

À l'école, élèves et éducateurs, mineurs et adultes vivent ensemble pendant plusieurs années et essaient de mener à bien leur tâche commune, la tâche d'éduquer et celle d'être éduqué. Il est vrai que le « vivre ensemble » au Collège Notre-Dame de Jamhour est une expérience fondatrice qui accompagnera les élèves pour le reste de leur vie. Il suffit de voir l'attachement des anciens à leur école pour réaliser à quel point cette vie est profondément formatrice.

Cependant, le « vivre ensemble » ne saurait se réduire à cet aspect positif et valable. En vivant avec les autres, nous rencontrons beaucoup de difficultés et nous sommes confrontés à des contraintes qui, de prime abord, semblent aller à l'encontre de notre liberté personnelle. En fait, il n'y a pas de « vivre ensemble » sans un minimum de régulation qui demeure nécessaire à l'organisation de cette vie commune, à sa continuité, et à l'intérêt de tout un chacun. Le « vivre ensemble », qui revêt pour nous une valeur suprême, a un prix ; ce prix s'appelle la loi !

À l'école, nous appelons cette loi le « règlement intérieur ». Intérieur dans le sens de « propre » à notre établissement mais aussi dans le sens où cela doit faire partie de notre intériorité, des choses que chaque élève, chaque éducateur est censé intérioriser. Une loi qui demeure extérieure à celui qui l'applique est toujours vécue comme une contrainte, voire une injustice. En revanche, une loi raisonnablement et affectivement intériorisée devient la condition de possibilité d'une vie collective paisible, joyeuse, respectueuse et productive.

Cela dit, la loi et le règlement ne sauraient être un but en soi. Certes le règlement du Collège est le fruit d'une longue expérience. Pourtant il demeure second par rapport à son but ultime, le « vivre ensemble ». Ce règlement est censé

- créer le cadre nécessaire à l'éducation et à l'enseignement,
- promouvoir le respect entre les différents partenaires de la vie scolaire
- assurer la sécurité physique et morale des mineurs comme des adultes
- préserver la justice entre les élèves et les éducateurs,
- encourager la solidarité et l'empathie de tous à l'égard de tous,
- aider à vivre la joie d'être ensemble et le bonheur de trouver sa place parmi les autres
- préserver à long terme les intérêts de tout le monde.

Voilà quelques conditions d'un « vivre ensemble » réussi !

Parlant de ses Amis, Jésus dit : « je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance » (Jean 10 :10). Ouvrons-nous donc à cette parole de vie pour devenir les amis de Jésus et œuvrons ensemble pour faire de notre Collège un véritable espace de vie où la grâce du « vivre ensemble » portera des fruits pour le présent et pour l'avenir.

P. Charbel Batour, s.j.
Recteur

Le Père Recteur [1]

Thème de l'année 2015-2016

Published on Collège Notre-Dame de Jamhour- الجمهورية دة سي مدرسة (http://www.ndj.edu.lb)

Source URL (modified on 15/03/2018 - 16:09):http://www.ndj.edu.lb/ndj/theme_annee/2015-2016

Links

[1] <http://www.ndj.edu.lb/recteur>